



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Suisse

Question écrite n° 18277

Texte de la question

M. Marc Francina souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la négociation des prochaines bilatérales entre la France et la Suisse. En effet, les premières bilatérales ont été négociées sans que les parlementaires n'aient réellement été consultés. Il lui demande donc de les informer de l'état d'avancement des prochaines bilatérales, du calendrier des négociations et des principales dispositions discutées.

Texte de la réponse

La négociation d'une nouvelle vague d'accords bilatéraux avec la Suisse, lancée le 5 juillet 2001, a bien avancé en 2003, et le conseil Ecofin a entériné le 3 juin 2003 l'accord politique intervenu entre la Communauté et la Suisse sur la fiscalité de l'épargne. Celui-ci prévoit que la Suisse appliquera une retenue à la source sur les intérêts de l'épargne des non-résidents (15 % jusqu'en 2007, 20 % les trois années suivantes puis 35 % après 2010) et ne sera pas contrainte de rejoindre le système d'échange automatique d'informations. Les autres négociations concernent les chapitres suivants : la lutte contre la fraude, l'adhésion de la Suisse aux accords de Dublin (examen des demandes d'asile) et Schengen (contrôles aux frontières), les services, les pensions, les produits agricoles transformés, l'environnement, les statistiques, l'éducation, la formation professionnelle et la jeunesse, et les médias. Un accord global avec la Suisse n'interviendra que lorsqu'une solution aura été trouvée pour chacun de ces points. En même temps, les sept premiers accords bilatéraux, entrés en vigueur en juin 2002, seront adaptés pour tenir compte de l'élargissement de l'Union le 1er mai 2004. Pour informer les élus des collectivités frontalières les plus directement concernées et examiner les conséquences des premiers accords, une réunion a été organisée à la préfecture de région Rhône-Alpes, à Lyon, le 28 avril 2003. De telles rencontres pourraient être renouvelées, le Gouvernement souhaitant associer tant les parlementaires que les élus locaux à l'évolution de ces discussions.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18277

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 décembre 2003

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3748

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9797